



SENSIBILISATION, FORMATION, INITIATION À LA CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE

Organisme de formation
N° de déclaration d'activité : 73 31 05842 31
N° Siret : 488 542 127 00045
APE/NAF : 8559A



73 chemin de mange-pommes 31520 Ramonville Saint-Agne Tél : 09 54 62 04 01

formastage@friture.net
www.friture.net

De l'arbre à la poutre Valoriser ses bois pour un projet de construction

Chantier
de
formation

Cette formation, qui fait suite à la formation sylviculture douce, propose, sur la base d'un projet de construction et d'un débit de bois, d'expliquer la sélection des arbres nécessaires au projet leur abattage et sciage in situ en passant par le débardage sur les bases d'intervention douces en forêt.



Cette formation pratique vise à transmettre les connaissances et les techniques nécessaires sur :

- La lecture de plan et la réalisation d'un débit de bois ;
- l'approche pratique pour sélectionner les arbres à abattre et ceux à conserver ;
- L'organisation d'un chantier d'abattage en fonction d'un projet de construction ;
- la révision sur la sécurité et l'utilisation de la tronçonneuse ;
- la précision dans l'abattage pour ne pas abîmer les arbres restants ;
- les moyens de débardage légers ;
- les moyens de sciage in situ.

Elle intégrera un chantier de pratique avec sélection, abattage, débardage à cheval, sciage.

Pré-requis :

Avoir de préférence effectué la formation sylviculture douce.

Public :

Ouvert à tous et particulièrement aux agriculteurs, propriétaires de parcelles boisées ou toute personne amenée à couper des arbres dans le but de le transformer en bois d'oeuvre. 12 stagiaires maximum.

Intervenants :

Christophe Quinchez, charpentier.
Nicolas Tabert, bûcheron CFPPA Ariège-Comminges.
Orion Wijnen, scieur mobile.
Véronique Maurin, professionnelle du portage et du débardage en traction animale.

Lieu :

Formation pratique - Loubens (09120)
Formation théorique - Loubières (09000)
Hébergement nous consulter.

Dates et horaires :

21 au 25 mars 2016.
De 9h à 17h avec une heure de pause repas.

Tarifs :

Formation gratuite pour les agriculteurs ayant accès au financement Vivea.
Pour les non-agriculteurs, nous consulter.
Déplacements, repas et hébergement à la charge du stagiaire.
Programme détaillé, nous consulter.

Modalités pratiques :

Repas de midi et petit déjeuner compris.
Les stagiaires devront venir avec leur tronçonneuse et leurs équipements de sécurité : chaussures, gants, pantalon et casque.

Inscription :

[S'inscrire en ligne](#)

